
Votre avenir

MARS 2019

LETTRÉ D'INFORMATION
AUX RIVERAINS DU SITE DU HÉNÂ - 14

Le terril, un travail d'équipe



Quelques temps forts de 2018

Réunion avec les experts en stabilité

Le 11 janvier 2018, les experts se sont réunis afin de rédiger le rapport annuel concernant la stabilité du sol du terril. Les conclusions qui en découlent sont rassurantes et attestent que l'excavation se déroule dans le respect des conditions du permis.

Premiers résultats des campagnes de mesures d'air

En avril 2018 et pour la première fois depuis le début du chantier d'évacuation, Sébastien Fays, ingénieur de l'ISSEP, a exposé les résultats des campagnes de mesures de la qualité de l'air menées sur le terril et ses environs. Ces études démontrent que les valeurs de référence sont respectées.

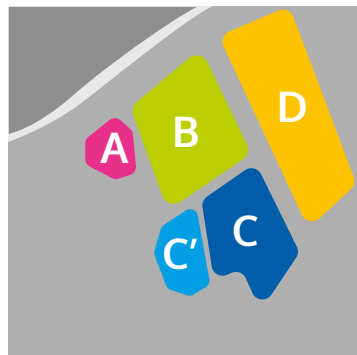
Réunion du Comité d'accompagnement

Le Comité d'accompagnement s'est réuni le 25 avril 2018, sous la présidence de Sophie Thémont, la bourgmestre f.f. L'équipe du terril du Hénà a présenté l'état d'avancement du chantier d'évacuation des cendres volantes. Céline Doumont - responsable du chantier d'évacuation de l'amiante - est intervenue sur les différentes phases d'intervention d'ici la fin de chantier.



La zone C du terril désamiantée

En juillet dernier, ENGIE Electrabel a informé les riverains que la zone « C » du chantier de désamiantage était entièrement évacuée. Les efforts se concentrent sur la dernière zone, la zone A.



Éditorial

Chers Riverains,

C'est avec plaisir que je vous adresse notre nouvelle newsletter. Cela fait maintenant plus de 2 ans que le chantier d'évacuation des cendres volantes du terril a débuté. Malgré quelques incidents techniques, c'est un peu plus d'un douzième du volume qui a déjà été évacué. Le chantier se déroule de manière satisfaisante, ce qui est une source de fierté pour les équipes du Hénà et je tenais à partager cela avec vous.

Coordonner l'évacuation d'un terril tel que celui du Hénà est particulièrement complexe. Durant plusieurs années, entourés des meilleurs experts et des autorités compétentes, nous avons étudié le site et avons réfléchi à la façon dont l'opération pourrait se dérouler. Vous le savez, sécurité et respect de l'environnement étaient et restent nos deux préoccupations majeures.

Le permis d'évacuation a été délivré il y a 5 ans, en 2014. Les autorités nous ont imposé une façon stricte de travailler ainsi que de nombreux contrôles. Pour mettre en œuvre notre projet, nous avons décidé de poursuivre notre politique d'excellence et nous avons associé au quotidien toutes les expertises nécessaires. Les équipes d'ENGIE Electrabel se sont entourées de représentants d'universités, de bureaux d'études et de sociétés expertes dans différents domaines d'activité.

Grâce à la volonté d'ENGIE Electrabel de travailler avec les meilleures compétences externes, les experts et notre personnel forment aujourd'hui une seule et même équipe qui privilégie les relations humaines. C'est grâce à cette philosophie de travail que nous démontrons chaque jour notre capacité à assainir un tel site en toute sécurité.

Je souhaite donc dédier cette newsletter à toutes les personnes impliquées dans le projet. Je les remercie pour leur engagement et leur professionnalisme !

« Nos objectifs pour 2019 sont ambitieux. Soyez certains que nous nous engageons à poursuivre la dynamique enclenchée depuis 2016 et à mettre tout en œuvre pour garantir votre sécurité »



Vincent Lognay
Responsable du Service Exploitation de la Centrale des Awirs

Le chantier

285 000

TONNES ÉVACUÉES DEPUIS 2016

Le stacker est la structure qui déverse les cendres volantes de la bande transporteuse sur les péniches.



Des adaptations nécessaires sur les installations

En août dernier, un incident technique sur le stacker, installation de déchargement située sur le quai de la Meuse, a obligé les équipes à stopper l'excavation. Le chantier d'évacuation des cendres volantes a été à l'arrêt pendant plusieurs semaines.

Suite à ce contre-temps, ENGIE Electrabel a décidé de modifier le système de motorisation défectueux des installations. Afin de garantir une sécurité maximale du personnel qui travaille sur le stacker, des études ont été menées en vue de trouver le système le plus adéquat.

La fiabilisation du stacker passera par l'installation d'un système de contrepoids sur la chaîne. L'évacuation des cendres volantes sera suspendue pendant 2 semaines courant du mois d'avril, le temps nécessaire pour cette intervention.

Un nouveau responsable pour le terril

Vincent Lognay est à la tête du terril du Hénâ depuis la construction de la nouvelle poutre de consolidation du terril en 2012. Depuis le mois d'octobre, il exerce également la fonction de responsable du service Exploitation de la Centrale à biomasse des Awirs. Au regard de l'ampleur du défi que consiste l'évacuation du terril, il sera suppléé par Aurélie Delvaux, qui devient responsable ENGIE ELECTRABEL du projet du terril du Hénâ de l'interne.



Maman d'un garçon de 3 ans et demi, Aurélie Delvaux est une personne très engagée dans tout ce qu'elle entreprend. L'ampleur du projet la motive à se dépasser. Elle fait de la sécurité sa priorité !

« Aurélie connaît bien la complexité et les enjeux de sécurité du chantier. Elle-même ingénieur et conseiller en prévention, elle a par le passé déjà travaillé en zone sud et participé à la genèse du projet du terril. Elle a démontré son expertise, sa motivation et sa capacité d'écoute dans d'autres dossiers. Je n'ai aucun doute quant à son engagement pour cette nouvelle mission. J'ai entièrement confiance en elle. »

Aurélie, les riverains ne vous connaissent pas. Quelle était votre fonction avant ?

Ingénieur chimiste de formation, j'occupais précédemment le poste de conseiller en prévention à la centrale nucléaire de Tihange. J'étais également responsable de l'équipe en charge de la santé et de la sécurité sur le site. J'ai suivi dans ce cadre de nombreux chantiers de génie civil. Je suis sensibilisée à la problématique du terril, car j'ai de la famille proche qui habite à proximité.

Gérer le terril du Hénâ : un nouveau défi pour vous ?

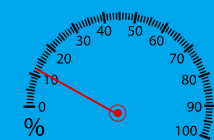
Oui ! L'évacuation du terril est un challenge pour moi et je suis fière de pouvoir contribuer à ce projet d'envergure afin de refaire du terril, au terme d'un réaménagement définitif, un lieu de biodiversité. En tant que responsable de ce

projet, je me consacrerai à la gestion globale du terril, c'est-à-dire les aspects techniques, les aspects liés à l'installation, à la composition des cendres volantes, les aspects environnementaux et ceux liés à la santé et la sécurité mais également d'autres domaines, tels que la communication. C'est cette gestion de l'ensemble du chantier qui me motive.

Quelle sera votre priorité ?

Sans aucun doute la sécurité des personnes sur le chantier et celle des riverains. Je ferai tout ce qui est possible pour continuer à évacuer le terril dans le respect des conditions du permis d'exploitation. Etant très minutieuse, je souhaite m'assurer que toutes les mesures soient toujours comprises et mises en place par les différents intervenants. Je m'inscris dans la continuité de ce qui a déjà été réalisé et mis en place par Vincent et son équipe. La sécurité a toujours été une priorité et je m'inscris dans cette même lignée.

Progression du chantier



Pourcentage du tonnage de cendres volantes évacuées



Nombre de péniches ayant quitté le terril



Valorisation des cendres par les cimentiers

L'actualité



Un nouvel accès sur le terril

Actuellement, les engins devant accéder au terril traversent par la piste dont l'entrée se situe rue Hénâ. Comme prévu dans le permis d'exploitation, une nouvelle route sera construite afin d'évacuer les cendres volantes de la zone qui se situe en-dessous de la piste actuelle.

Concrètement, cette nouvelle piste permettra un accès via la rue des Fagnes. Depuis quelques semaines, les ouvriers remettent à niveau la zone qui accueillera la nouvelle piste. Pour ce faire, une partie des terres de couverture saines, actuellement stockées sur le terril, sont utilisées.

Selon nos prévisions, le chemin devrait être opérationnel courant du second semestre 2019.

Les réunions de suivi

La réunion des experts en stabilité a eu lieu le 30 janvier dernier. Le rapport de stabilité a été transmis au Comité de suivi technique. Les conclusions sont bonnes : la nappe phréatique baisse (niveau similaire à celui de 2015) et l'augmentation des tensions dans les tirants instrumentés de la poutre restent conformes aux prévisions. Ceci prouve que tous les mécanismes de mesure en place fonctionnent.

La dernière réunion du Comité d'accompagnement du terril du Hénâ a eu lieu le 20 février. Un point particulier a été abordé à la demande des représentants des riverains : l'évacuation des déchets. En effet, deux types de charroi sortent du terril

- Les camions Van Damme, hermétiquement fermés, qui contiennent des terres potentiellement contaminées à l'amiante.
- Les camions de la société Cop&Portier qui évacuent les déchets inertes, tels que des pierres et des cailloux.

L'évacuation se poursuit selon les prévisions.

Le désamiantage complet pour l'été

En 2017, ENGIE Electrabel a découvert des terres potentiellement contaminées à l'amiante. Comme prévu dans le permis spécifiquement octroyé pour le tri des terres, ENGIE Electrabel a mandaté l'entreprise SBMI, entreprise agréée, pour procéder au tri et à l'évacuation des terres.

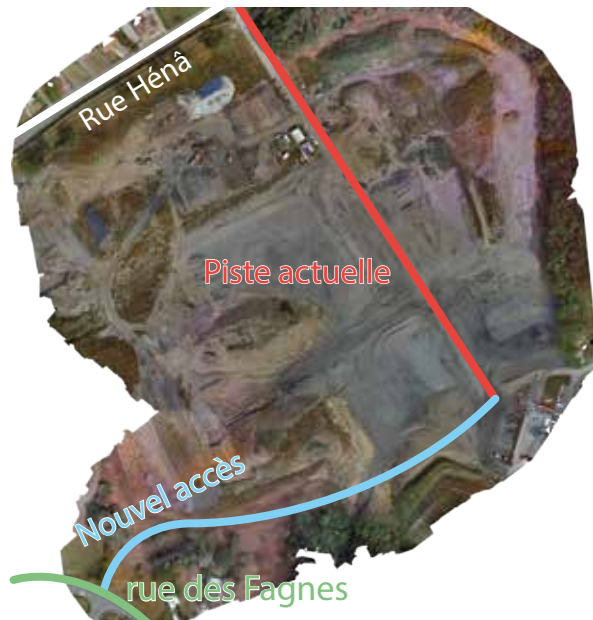
Le chantier de désamiantage concernait les zones A et C'. Actuellement, il ne reste plus que la zone A à évacuer. Son traitement sera effectué par une équipe agréée en vue de finaliser le tri des terres pour l'été.

En octobre 2018, ENGIE Electrabel a commandé un cadastre des sols. L'objectif est de vérifier la qualité des terres de couvertures et des cendres volantes sur le terril et d'identifier les éléments qui s'y retrouvent.

70 fouilles avec pelles mécaniques, 6 forages et 139 échantillons sur toute la surface des zones non-découvertes

Les résultats n'ont pas montré de traces d'amiante en dehors de la zone incriminée, ainsi la probabilité de trouver de l'amiante sont minimes, hormis dans la zone A. Si, malgré ces fouilles géographiquement dispersées sur l'entièreté des zones non-découvertes, de l'amiante devait être découverte de manière ponctuelle, une société agréée interviendrait directement suivant le cas de figure.

Une dernière campagne de mesure de la qualité de l'air a été réalisée mi-février. Les résultats sont négatifs, c'est-à-dire conformes aux dispositions.



Vos questions



Le site Internet dédié au terril du Hénà fait peau neuve. Vous y trouverez plus facilement les dernières actualités du chantier. Le lien pour y accéder a été simplifié : www.engie.be/terrilhena-fr. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

Certains riverains se plaignent de l'augmentation du charroi. Quelle est l'explication ?

Le charroi induit par l'évacuation du terril est de deux types :

- Le charroi du chantier de désamiantage : une fois les terres triées, celles potentiellement amiantées sont évacuées par des camions bâchés spécifiquement conçus à cette fin;
- Les camions qui évacuent des déchets inertes comme des pierres, des cailloux.

Le premier charroi, temporaire, est venu s'ajouter au second. Selon nos prévisions, l'évacuation des terres du chantier de désamiantage devrait être achevée dans le courant du mois de juillet 2019. Ce délai est indicatif, car la sécurité et la santé priment sur celui-ci. ENGIE Electrabel fait son maximum pour limiter le passage de camions, mais de manière générale au vu de l'ampleur du chantier, du charroi est inévitable.

Quand a eu lieu la dernière campagne de mesure d'air sur le terril ?

Le permis d'exploitation impose une campagne de mesure d'air tous les 18 mois en quatre points de prélèvement. ENGIE Electrabel a décidé de réaliser une campagne de mesure tous les ans en 5 points de prélèvement. La dernière remonte à mars/avril 2018 et les résultats indiquent que les valeurs respectent les impositions du permis. La nouvelle campagne 2019 est actuellement en cours.

Suite à des interpellations de riverains, l'Agence wallonne de l'Air et du Climat (AWAC) envisage de faire appel à un bureau d'études pour modéliser en 3D la dispersion des émissions atmosphériques générées par le terril du Hénà. Leur but est de réévaluer l'emplacement de mesure de la Rue Tewée et de découvrir des zones représentatives dans le village des Awirs.

Ces campagnes s'ajoutent aux campagnes mensuelles faites à l'occasion du traitement et de l'évacuation des terres potentiellement contaminées à l'amiant.



Pour toute question ou remarque au sujet du terril du Hénà, notre équipe est à votre écoute; votre point de vue est important.

0800 20 210
terrilhena@electrabel.com